

Une question de langue :
Séminaire de recherche en politiques concernant l'acquisition de la langue et l'intégration des nouveaux arrivants

Bibliothèques et Archives Canada, Ottawa, 22 octobre 2009

Sommaire

L'acquisition de la langue ou des langues de la société d'accueil est importante dans divers aspects de l'intégration des nouveaux arrivants au Canada. La connaissance de la langue de la société d'accueil est fortement liée non seulement à la réussite sur le marché du travail, mais également aux indicateurs d'intégration sociale, tel que l'exercice du droit de vote. Parallèlement, l'utilisation des langues non officielles au Canada – et l'existence d'enclaves linguistiques – ne nuit pas nécessairement à l'acquisition de la langue officielle ou à l'intégration du nouvel arrivant. Le gouvernement du Canada continuera d'apporter des innovations à ses programmes solides de formations linguistiques à l'intention des nouveaux arrivants. Cela dit, à une époque où la mobilité de la population et le contact interculturel sont à leur apogée dans l'histoire de l'humanité, la reconnaissance officielle du multilinguisme – et des langues non officielles – devrait aussi être prise en considération dans les politiques en matière de langue et d'intégration. Ce sont là les principaux messages délivrés par un groupe d'experts – nationaux et internationaux – qui ont pris la parole à cet événement, organisé par le projet Metropolis en collaboration avec certains partenaires financiers fédéraux.

Le gouvernement du Canada alloue la moitié de ses fonds d'aide à l'établissement des nouveaux arrivants à la formation en langues officielles. Actuellement, on entreprend des efforts en vue d'introduire deux innovations au système d'évaluation : l'introduction de portefeuilles linguistiques visant à évaluer la croissance de la compréhension, par les apprenants, de la langue et des renseignements liés à l'établissement, et la mise en place d'un examen linguistique normalisé afin d'évaluer les compétences linguistiques des apprenants qui ont suivi une formation linguistique. L'importance d'apprendre une langue officielle est reconnue par les immigrantes qui apprennent l'anglais; particulièrement par celles qui parlent le mandarin et le punjabi, et qui le plus souvent viennent au Canada à titre d'épouses de travailleurs qualifiés. Ces apprenantes ont demandé de meilleures activités de sensibilisation et d'éducation du public à l'intention de leur communauté en ce qui concerne les avantages de l'acquisition des langues officielles. Cependant, certaines immigrantes ont un faible niveau d'alphabétisation dans leur langue maternelle. Par conséquent, la formation en langues officielles doit être coordonnée ou peut-être même combinée avec des programmes d'alphabétisation et de compétences essentielles, car ces trois habiletés sont liées – et d'une importance capitale dans l'intégration réussie des nouveaux arrivants.

Les conclusions du recensement de 2006 ont mis à jour les recherches précédentes et ont confirmé encore une fois que le faible niveau de connaissance de la langue de la société d'accueil est étroitement lié à de piètres résultats sur le marché du travail. Malgré les instruments de politique actuels visant à attirer un plus grand nombre de travailleurs instruits et qualifiés au Canada, une grande partie des nouveaux arrivants actuels n'ont pas une bonne maîtrise des langues, ce qui est associé à de faibles indicateurs d'intégration sur le marché du travail. Par ailleurs, selon le recensement de 2006, près de 831 000 personnes sur le marché du travail canadien, dont 75 % était des immigrants, utilisaient régulièrement une autre langue que le français ou l'anglais dans leur milieu de travail. Les immigrants qui utilisent des langues non officielles au travail occupent souvent des métiers moins

spécialisés. Des sondages récents ont révélé que de nombreux nouveaux arrivants, surtout les travailleurs qualifiés, sont mal avisés en ce qui concerne leurs compétences des langues officielles, et bon nombre ont encore des difficultés en raison de leurs connaissances linguistiques et de leur accent lorsqu'ils cherchent un travail convenable. Des aspects pragmatiques et d'autres aspects culturels de communication posent des problèmes à certains nouveaux arrivants qui ont appris le français ou l'anglais à l'extérieur du Canada. Parallèlement, les personnes dont la langue maternelle est le français ou l'anglais doivent également assumer équitablement leur part du « fardeau de communication » lorsqu'ils parlent à des « minorités audibles », particulièrement dans le milieu de travail. L'analyse de l'Enquête sur la diversité ethnique (EDE) de 2002 a révélé l'existence du « linguicisme » – discrimination fondée sur la langue ou l'accent – qui survient surtout en milieu de travail. Les dernières recherches ont révélé que la discrimination fondée sur l'accent est pratiquée par certains employeurs au cours du processus d'embauche, ce qui indique la nécessité d'instruire les employeurs relativement aux accents et de leur fournir des outils appropriés d'évaluation linguistique. Il faut également envisager les programmes de formation linguistique dirigés par les employeurs.

Contrairement à la croyance populaire, le maintien de la langue d'origine par les nouveaux arrivants ou les minorités ne constitue pas un obstacle à l'intégration à la vie canadienne. En fait, une recherche menée par des pays membres de l'OCDE indique que parler une autre langue à la maison représente un avantage dans l'acquisition de la langue de la société d'accueil et les résultats scolaires généraux des enfants. Cependant, la majorité des immigrants de deuxième génération nés de parents allophones connaissent leur langue d'origine, mais l'utilisent rarement dans leur vie quotidienne. La transmission de la langue d'origine aux générations suivantes varie grandement d'une communauté linguistique à l'autre et dépend de bon nombre de facteurs. Malgré sa politique sur le multiculturalisme, le gouvernement du Canada a fait preuve de « négligence mineure » en ce qui concerne les autres langues au cours des 20 dernières années, ce qui constitue « un gaspillage de ressources naturelles » selon un expert. En harmonisant ses politiques culturelles, dont la reconnaissance nationale des langues d'origine grâce à des politiques linguistiques en matière d'éducation, le Canada progressera au chapitre du commerce et de la diplomatie à l'échelle internationale dans un contexte de mondialisation en constante évolution.

Les langues officielles et non officielles ont toutes deux leur rôle à jouer dans l'intégration sociale des nouveaux arrivants. D'après une analyse de l'EDE, en général, le faible niveau de compétence linguistique est associé à une moins grande participation civique à divers niveaux, dont l'adhésion et la participation à un groupe ou une organisation et l'exercice du droit de vote dans de récentes élections fédérales, provinciales ou municipales. Toutefois, les données révèlent que cette participation réduite ne signifie pas un sentiment négatif d'appartenance au Canada. Les médias ethniques constituent des outils qui permettent aux nouveaux arrivants d'en apprendre davantage sur leur pays d'adoption. Ils représentent un moyen pour les nouveaux arrivants et les minorités de maintenir et de resserrer les liens avec leur culture tout en facilitant leur intégration et leur reconnaissance dans leur société d'accueil – deux rôles qui peuvent sembler opposés, sans pourtant l'être en réalité. En fait, comme des expériences récentes telles que la diffusion de la *soirée du hockey* en punjabi l'ont démontré, les langues non officielles peuvent jouer un rôle important non seulement dans la présentation des institutions sociales traditionnelles aux nouveaux arrivants, mais dans le rapprochement des générations dans les familles allophones, tout en les aidant à se sentir Canadiens.

En général, la compétence dans les langues officielles semble constituer un obstacle à la bonne intégration de certains nouveaux arrivants sur le marché du travail traditionnel. Avec le temps, la majorité des nouveaux arrivants finissent par maîtriser au moins une langue officielle, ce qui aide à l'intégration sociale. Parallèlement, le maintien des langues d'origine ne nuit pas à ce processus et a de nombreux avantages concrets. Reconnaisant que les nouveaux arrivants adultes doivent acquérir des compétences des langues officielles ou les améliorer, le gouvernement du Canada innove et améliore ses programmes actuels de formation linguistique en vue de les adapter aux profils changeants des immigrants récemment arrivés. Étant donné l'afflux actuel et futur de nouveaux arrivants allophones, de petites enclaves linguistiques continueront probablement d'exister, mais comme les experts présents au séminaire l'ont conclu, ces enclaves ne constituent pas une menace pour l'intégration.